

BIB'INSA

REMBOURSEMENT D'OUVRAGES

	Année civile 2018
Ouvrages perdus, non restitués ou détériorés	Remboursés au prix TTC de la dernière édition
Si l'ouvrages n'est plus édité	75 €

BIB'INSA : PEB

Service du prêt entre bibliothèques - P.E.B.

FOURNISSEUR : Documents disponibles à Bib'INSA, fournis à des bibliothèques extérieures

TARIF INTERNE :

Etablissements relevant du Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,

Etablissements d 'Enseignement supérieur dépendant de l'Etat, bibliothèques publiques, INIST, INSERM...

Désignation	Année civile 2018
Photocopies d'articles fournis par courrier (Frais de port)	2,50 €
Prêt de documents	8 €

TARIF EXTERNE : Autres Etablissements

Désignation	Année civile 2018
Photocopies d'articles fournis par courrier (Frais de port)	2,50 €
Prêt de documents	16 €

BIB'INSA : PEB

Service du prêt entre bibliothèques - P.E.B.

Refacturation aux départements et services de l'INSA

DEMANDEUR : Documents non disponibles à BIB'INSA et demandés à l'extérieur

Désignation	Année civile 2018	
	Fact. aux services, départements de l'INSA et autres (non étudiants)	Tarif Etudiants
Photocopies d'articles fournis par courrier (Frais de port)		
<i>Fournisseurs du réseau français</i>	2,50 €	2,50 €
<i>Fournisseurs étrangers</i>	16 €	8 €
Prêt de documents		
<i>Fournisseurs du réseau français</i>	15 €	7,50 €
<i>Fournisseurs étrangers</i>	35 €	17,50 €

TARIFS D'INSCRIPTION A LA BIBLIOTHEQUE DE L'INSA

INSCRIPTION			2018-2019
Lecteur autorisé Etudiant	Tarif réglementaire* fixé par arrêté	Inscription pour 1 an	34,00 €
		Inscription pour 6 mois	17,00 €
		Inscription pour 3 mois	8,50 €
Lecteur autorisé Non Etudiant	Tarif réglementaire* fixé par arrêté + 10 €	Inscription pour 1 an	44,00 €
		Inscription pour 6 mois	22,00 €
		Inscription pour 3 mois	11,00 €
Membre d'un établissement relevant du secteur public			34,00 €
Membre d'un établissement relevant du secteur privé			44,00 €

Ont un **accès gratuit** aux bibliothèques du réseau, sur justificatif :

Les membres du réseau des bibliothèques universitaires de Toulouse (Archipel)

les demandeurs d'emploi

les bénéficiaires du RSA

les personnes handicapées

les personnes effectuant un stage dans un des établissements du réseau
(la durée d'inscription sera alignée sur la durée du stage)

les personnels du CNRS et des grands établissements : INRA, INSERM, INRIA, IRD, EHES en poste dans les laboratoires de Toulouse et Midi-Pyrénées, ainsi que le personnel du CHU de Toulouse

les personnes relevant d'un établissement ayant passé une convention avec un des membres du réseau (les conventions de réciprocité stipulent que les établissements signataires accueillent dans leurs bibliothèques les étudiants de tous les membres du réseau)

Le personnel retraité de l'INSA de Toulouse

*** Note : La part du droit de scolarité affectée au service commun de documentation est actualisée tous les ans au Journal officiel**

Le paiement est à régler en espèces ou par chèque à l'ordre de l'Agent comptable INSA de Toulouse